

COMPTE RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 22 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

Présents: Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Jean-Pierre DEFRANCE, Yves BARRANQUE, Alexandre GALINIER, Solange YEPES ARBOLEDA, Laurent PEYRANNE, Sylvie DELPRAT, Denis LEZAT,

Absents-excusés: Emmanuelle BORNAREL, Vincent LESCURE, Benoit GERMAIN, Thierry MEUNIER,

Secrétaire de Séance : Denis LEZAT

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2020

Monsieur le Maire propose de fixer les deux taux de fiscalité directe locale en 2020 comme suit :

Taxe foncière bâti	19.59 %
Taxe foncière non bâti	84.12 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De valider la proposition de Monsieur le Maire aux deux taux précités

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Entretien toitures :

- Presbytère
- Porche église
- Remaniement porche salle des fêtes
- Toit pétanque

Entretiens voiries

- Communauté de communes les Hauts Tolosans

Entretiens fossés

- Epareuse Entreprise BORDES
- Nettoyage fossés TRALLERO

PRESENTATION GLOBALES DES COMPTES 2019

LISTE DES COMPTES BUDGETÉS EN 2020

SUBVENTIONS COMMUNALES 4 660 € ATTRIBUÉES EN 2019

- DEMANDE DE SUBVENTION DE LA NOUVELLE ASSOCIATION LE CAFÉ BRETXOIS